

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 26 MARS 2015

Délibération
n° 2015.03.083

Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement
du centre de tri
(AP n°1 - budget
déchets ménagers)

LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 mars 2015**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Mireille BROSSIER à Guy ETIENNE, Samuel CAZENAVE à Xavier BONNEFONT, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, Karen DUBOIS à Yannick PERONNET, Nicole GUENOLE à Jean-Luc VALANTIN, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Joël GUITTON

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU, Jacques PERSYN, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, Karen DUBOIS, Nicole GUENOLE, Philippe LAVAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 MARS 2015**DELIBERATION
N° 2015.03.083**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / FINANCES

Rapporteur : **Monsieur CONTAMINE****MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT
DU CENTRE DE TRI (AP N°1 - BUDGET DECHETS MENAGERS)**

Par délibération n°178 du 22 octobre 2010 le conseil communautaire a décidé de constituer une entente intercommunale avec Calitom pour construire un centre de tri commun situé à Mornac (Calitom assurant la maîtrise d'ouvrage et le GrandAngoulême versant une subvention d'équipement et sollicité à participer aux charges de fonctionnement),

L'autorisation de programme et des crédits de paiement n°1 (ex. AP N°5) ont été ajustés par la délibération N°017 du 16 janvier 2014 de la façon suivante :

Autorisation de programme	Montants TTC	CA 2007 à 2012	Projet de CA 2013	Crédits de paiement 2014	Crédits de paiement 2015
Centre de tri	4 600 000 €	236 621,02 €	93 671,54 €	2 400 000 €	1 869 707,44 €

Or, il convient de prendre en considération l'avancement des travaux en réajustant les crédits de paiement comme suit :

Autorisation de programme	Montants TTC	CA 2007 à 2013	Projet de CA 2014	Crédits de paiement 2015
Centre de tri	4 600 000 €	330 292,56 €	1 878 569,18 €	2 391 138,26 €

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 18 mars 2015,

Je vous propose donc :

DE MODIFIER les crédits de paiements pour les exercices de 2014 à 2015 selon le tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

02 avril 2015

Affiché le :

02 avril 2015